

# 2<sup>ème</sup> Forum des Artistes de Monaco

5 – 15 juin 2014  
Auditorium Rainier III

## MODALITES DE PARTICIPATION

La Direction des Affaires Culturelles organise, du 5 au 15 juin 2014, à l'Auditorium Rainier III, une exposition des artistes plasticiens monégasques ou résidents (depuis plus de 5 ans en Principauté) qui sera ouverte gratuitement au public tous les jours de 14 heures à 19 heures.

Cette manifestation, qui s'inscrit dans la volonté du Gouvernement Princier de favoriser l'intégration dans la politique culturelle des artistes de la Principauté, a pour but de mettre en avant la vitalité de la création artistique locale dans le domaine des arts plastiques.

Ainsi, le format de cette manifestation offrira la possibilité à chaque artiste de disposer de deux panneaux mitoyens d'1 mètre de largeur et de 2 mètres 20 de hauteur chacun (soit 2 m x 2.20 m au total) afin d'exposer une œuvre picturale de sa création

Pour les artistes sculpteurs, un socle (50 x 50 x 50 cm) pourra être fourni.

Les dimensions de l'œuvre devront impérativement respecter celles des supports d'exposition fournis. Le poids des œuvres picturales ne pourra excéder 10 kg et les sculptures ne pourront peser plus de 80 kg.

En outre, chaque emplacement d'exposition disposera d'un éclairage et d'un cartel qui mentionnera le nom de l'artiste et le titre de l'œuvre.

- N.B.** :
- l'attribution des emplacements dans l'espace d'exposition sera communiquée aux participants le jour du montage ;
  - le transport aller-retour et l'installation de l'œuvre sur l'emplacement d'exposition sont à la charge des artistes et doivent être effectués par leurs propres moyens (les dates de montage et de démontage leurs seront précisées ultérieurement);
  - chaque exposant devra se munir du matériel nécessaire à l'accrochage de son œuvre picturale : chaînettes et crochets. L'utilisation de punaises, clous, vis ou de tout matériel susceptible d'endommager les panneaux d'exposition est interdite ;
  - aucun raccordement électrique ne sera possible ;
  - la vente des œuvres pendant l'exposition ne sera pas autorisée.

Les artistes souhaitant participer sont priés de retourner par courrier le dossier de candidature complété à la Direction des Affaires Culturelles, 4 boulevard des Moulins, **avant le 14 mars 2014.** L'attention des candidats est attirée sur le nombre limité de places.

*Renseignements - Direction des Affaires Culturelles - tél : 98.98.83.03*

# 2<sup>ème</sup> Forum des Artistes de Monaco

5 – 15 juin 2014  
Auditorium Rainier III

## BULLETIN DE PARTICIPATION

à retourner par courrier à la  
Direction des Affaires Culturelles  
« Le Winter Palace »  
4, boulevard des Moulins  
98000 Monaco

**avant le 14 mars 2014**

Nom : .....

Nom d'artiste : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

Fax : .....

E-mail : .....

- Monégasque (*Fournir une photocopie de la carte d'identité*)
  
- Résident depuis plus de 5 ans en Principauté (*Fournir une photocopie de la carte de séjour et un certificat de résidence*)

Monaco, le .....

Signature

# 2<sup>ème</sup> Forum des Artistes de Monaco

5 – 15 juin 2014  
Auditorium Rainier III

## FICHE TECHNIQUE

à retourner par courrier à la  
Direction des Affaires Culturelles  
« Le Winter Palace »  
4, boulevard des Moulins  
98000 Monaco

**avant le 14 mars 2014**

Nom d'artiste (*qui figurera sur le cartel*) :.....  
.....

Nom complet de l'œuvre (*qui figurera sur le cartel*) :.....  
.....  
.....

Type d'œuvre : .....

Dimensions et poids de l'œuvre :.....

*Fournir une photographie de l'œuvre*

Monaco, le.....

Signature